

Quatre générations sous l'angle de l'équité

Romain Lattès (Statisticien)

Article paru dans la lettre de l'observatoire des retraites N° 10

« Retraite et équité entre générations » Décembre 1998

Quelle génération va profiter le plus de notre système de retraite ? Afin de se rendre compte si une analyse en terme d'équité était plausible, nous avons passé au crible le sort de quatre générations, nées respectivement en 1910, 1930, 1950, 1970. Pour cela, il a fallu bâtir trois scénarios retraçant le financement des retraites, et leur appliquer des critères simples de comparaison : - Qui paie le plus ?

- Qui gagne le mieux sa vie ?
- Qui travaille le plus ?

Les différents scénarios ont été établis en supposant que le taux de couverture actuel des dépenses par les recettes serait maintenu tel quel. L'évolution retenue n'est qu'une parmi d'autres possibles, le but de l'étude étant de se centrer sur l'ambiguïté de la notion même d'équité.

Le premier scénario, dit **scénario A est en faveur des actifs**. Les taux de cotisation retraite, qui ont doublé sur les trente dernières années, n'augmentent pas. La progression des retraites se ralentit et ne suit pas le salaire des actifs. En d'autres mots, les recettes dictent les dépenses.

A contrario, **le scénario R favorable aux retraités**, adapte les recettes aux dépenses. La nécessité de maintenir l'évolution des pensions au même rythme que celle des salaires bruts se traduit par une augmentation du taux de cotisation pour compenser la dégradation du rapport retraités/cotisants.

Enfin, **le scénario intermédiaire I**, souvent préconisé, du fait notamment de l'allongement de l'espérance de vie, **suppose une remontée de l'âge de départ à la retraite passant de 60 ans à 62 ans en 2010 et 65 ans en 2030.**

Les trois critères mis au banc d'essai ont pour objectif de rendre compte du meilleur scénario possible pour l'ensemble des générations et surtout de voir si, de manière catégorique, il existe une génération gagnante quelque soit la comparaison choisie.

La question venant immédiatement à l'esprit est de savoir si chaque génération a reçu autant que les autres par rapport à ce qu'elle a donné. En bref, il s'agit d'analyser le "bilan actualisé" du dispositif existant, ce qui revient à établir pour chaque génération un rapport entre les prestations, qu'elle a reçues au cours de la retraite, et les cotisations, qu'elle a versées au cours de la vie active (toutes exprimées en francs constants 1995).

Quelle population étudiée ?

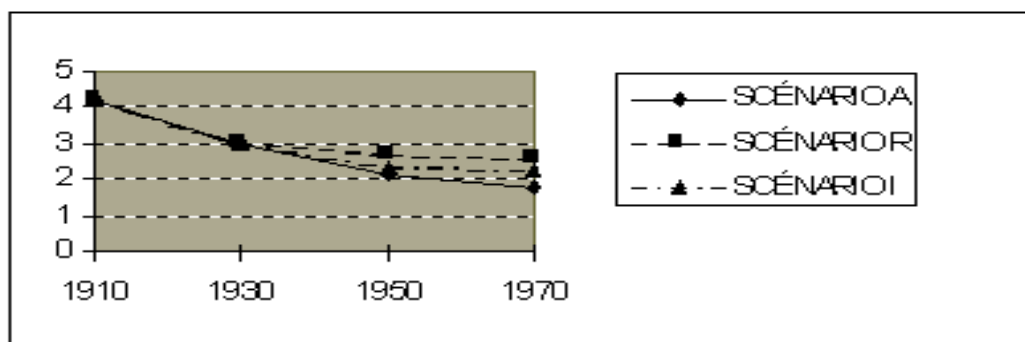
Les générations appartiennent à la catégorie ouvrière. Ce choix s'explique pour des raisons pratiques. A cause d'effets structurels, l'évolution du salaire moyen de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles ne reflète pas les variations du salaire individuel. Afin de minimiser ces effets, nous avons restreint l'étude à une seule catégorie socioprofessionnelle et, donc, retracé le profil de vie moyen (active et retraitée) d'un ouvrier.

Quel contexte ?

L'histoire est en partie écrite pour les générations 1930 et qui plus est 1910, ce qui facilite l'élaboration d'un bilan actualisé. En revanche, le sort des deux suivantes dépend des évolutions démographiques et économiques à venir. L'augmentation de 2005 à 2050 du poids des retraités dans la population totale, soit une hausse du rapport retraités/cotisants, est la seule certitude que l'on puisse avoir. Nous avons retenu les hypothèses les plus habituelles. Comme toute projection, ces calculs n'anticipent donc pas de rupture forte, qu'elle soit positive ou négative. Un taux de fécondité de 1,8 est retenu. Une croissance annuelle régulière du PIB et des salaires de 2% à l'horizon 2050 est envisagée, ainsi qu'une résorption du taux de chômage de 0,5 points par an (ce dernier étant stabilisé à 5 % à partir de 2012).

Certaines générations paient-elles plus que d'autres ?

Bilans actualisés : Prestations reçues / cotisations versées (francs constants 1995).



Même dans le cas le plus défavorable, les générations reçoivent toujours plus que ce qu'elles ont donné.

Le bilan actualisé n'est jamais inférieur à 1. En ayant mis un franc dans le système de retraite, la génération 1970 en retirera 1,77 francs. Malgré un taux de croissance modeste, le problème démographique peut être contenu. Même avec une croissance très faible de 1 % par an - soit plus faible encore que celle de la première moitié de la décennie quatre-vingt-dix -, ce résultat tient encore, les bilans actualisés des générations 1950 et 1970 étant alors respectivement 1,75 et 1,33., mais il est indéniable que certaines générations ont connu des rendements meilleurs que d'autres.

Avec un bilan cotisation/prestation exceptionnel, la génération 1910 reste un cas à part. Elle a pourtant cotisé durant la quasi totalité de sa vie active, dont plus des deux tiers après l'instauration du Régime Général en 1945. Cependant, les conditions démographiques de l'époque, marquées par la faible durée espérée de la retraite, ainsi que par la forte croissance du salariat ont permis des taux de cotisation faibles, ce qui rend cette génération structurellement bénéficiaire.

Pour les trois générations suivantes, et quelque soit le scénario, le bilan actualisé est appelé à baisser de génération en génération. L'augmentation des taux de cotisation déjà survenue depuis 1945, et la baisse, dès 2005, du nombre de cotisants par rapport aux retraités expliquent cette tendance. La génération 1950 a déjà connu des hausses de cotisations beaucoup plus importantes que son aînée. Le bilan actualisé est par conséquent inférieur à celui de la génération 1930. Les conclusions sont identiques dans le cas du scénario R, pourtant plus favorable puisque l'impact du "papy-boom" ne sera pas supporté par les retraités du moment, mais par les actifs. Enfin, la conjonction de l'accroissement du taux de cotisations allié à celui du ratio retraités / cotisants dégrade sensiblement la situation de la génération 1970.

Notons que le scénario R paraît intéressant pour les deux dernières générations. Elles ont déjà versé une partie de leurs cotisations dues et l'augmentation des taux se ressent seulement sur la fin de période d'activité. La perte de revenu du travail est largement compensée par la bonne tenue ultérieure des pensions de retraite.

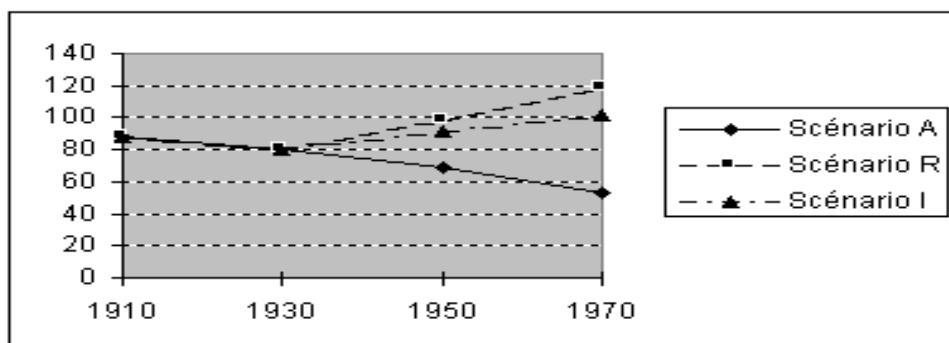
Une réserve cependant : les hausses de cotisations renchérisent le coût de la main d'oeuvre et par conséquent agissent sur le marché de l'emploi et l'économie.

Les générations les plus récentes paieront plus que les autres pour avoir de bonnes retraites.

Doit-on pour autant conclure que la situation est inéquitable ? Voyons ce que donne la comparaison des niveaux de vie entre actifs et retraités du même moment. Le critère choisi n'est plus intertemporel (comme pour les bilans actualisés) mais instantané.

Qui gagne le mieux sa vie ?

Parité des niveaux de vie actifs / retraités
(salaires nets de cotisation retraites actifs du moment / pensions de retraites moyennes du moment)



La pension de retraite moyenne comparée au salaire net des actifs du moment montre que la comparaison n'est pas systématiquement favorable aux générations les plus anciennes.

L'ouvrier de la génération de 1910 perçoit 88 % du salaire moyen (net de cotisations de retraites) de l'ouvrier en activité au même moment. Celui né en 1970 pourrait avoir un niveau de vie équivalent de 53 % à 120 % à celui des actifs selon les scénarios choisis.

Il apparaît que les deux scénarios A et R sont extrêmes et qu'aucun n'est sérieusement envisageable. Le scénario A ne permet pas de maintenir le niveau de vie relatif des retraités. Admissible dans l'optique des bilans actualisés, le scénario R, nous conduit ici à une solution aussi problématique que le scénario A : les retraités de la dernière génération obtiennent un niveau de vie supérieur à celui de leurs actifs contemporains. Résultat difficilement soutenable d'autant plus que le taux de cotisation retraite s'élèverait à 43,16% du salaire brut (à l'horizon 2052).

L'avenir pourrait se profiler sous le scénario intermédiaire, candidat raisonnable de compromis entre ces deux extrêmes. En outre, il permettrait de modérer l'évolution des cotisations, puisqu'il faudrait 54 ans (horizon 2052) pour que les taux de cotisation atteignent 29,91 %. Reste à savoir si la remontée de l'âge de départ en retraite correspondant à ce scénario peut être réalisée.

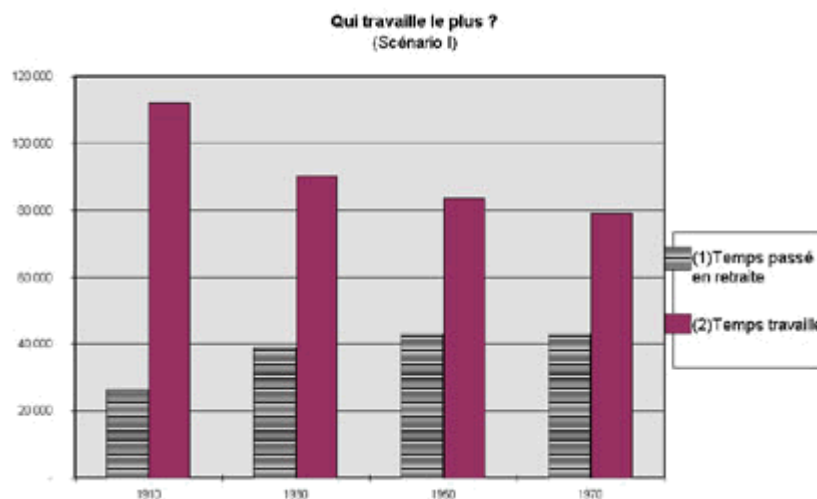
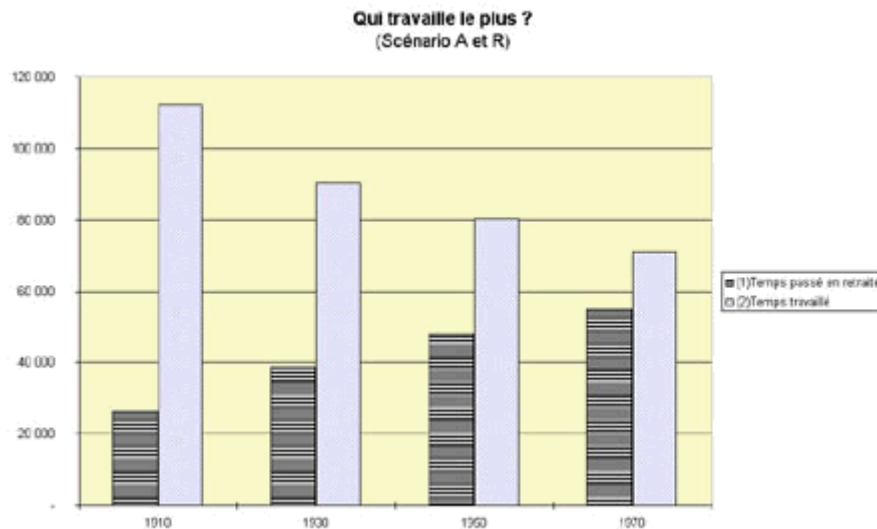
Appliquons à nos scénarios un dernier critère qui permettra peut-être l'arbitrage. Il s'agit d'évaluer le temps passé à travailler pour chaque génération.

L'environnement du travail a considérablement changé, ce qui rend la comparaison entre générations délicate et difficilement quantifiable.

Les conditions de travail ont été améliorées et la durée hebdomadaire du travail réduite. En contrepartie le travail est plus productif (au sens propre du terme), et le taux de chômage a crû. L'influence de ce dernier sur le temps de carrière professionnelle grandit. Le chômage représente du temps non travaillé mais il est généralement subi et engendre une insatisfaction globale au sein même de la société.

Qui travaille le plus ?

Nombre d'heures de retraite acquise pour une heure de travail :
(Total heures passées en retraite / total heures travaillées au cours de la vie active)



La durée annuelle de retraite en heure équivaut à la durée qui aurait pu être occupée par le temps de travail. Durée considérée fixe et correspondante au temps horaire de travail annuel de départ.

Néanmoins, du strict point de vue de la durée du travail totale, la génération 1910 est très nettement la moins bien lotie. Représentée à un âge tardif, elle a connu, en outre, des durées annuelles de travail plus élevées.

Par ailleurs, la vie professionnelle s'écourte de génération en génération, même dans le cas du scénario I. Pour un individu né en 1910, le temps passé en retraite représentait 23 % du temps travaillé. Ce sera plus du double pour les deux dernières générations, et ceci dans le cas du scénario envisageant un recul de l'âge d'entrée en retraite (scénario I). Sans modification de l'âge de liquidation des pensions (scénarios A et B), la retraite équivaut à près de 4/5 de la durée d'activité professionnelle de la génération 1970.

Sur un plan non financier mais en terme d'arbitrage temps travaillé/temps de loisir, les générations récentes gagnent des années de retraite.

Le bilan temps travaillé/temps de retraite est très nettement favorable aux générations les plus récentes en raison de l'entrée plus tardive sur le marché du travail, de l'allongement de la vie, de la réduction du temps de travail. Vu sous cet angle, ce sont les anciennes générations qui sont sacrifiées.

On peut penser que la baisse de la durée annuelle du travail (en gardant bien sûr à l'esprit les nuances énoncées ci-dessus), ainsi que la remontée éventuelle des parités des niveaux de vie (cas du scénario I) constituent face à la dégradation des bilans actualisés un certain équilibre.

Il n'est donc pas possible de conclure catégoriquement à l'avantage d'une génération sur les autres. La question est bien plus complexe qu'elle ne paraît, et les réponses se révèlent aussi nombreuses que les critères de justice existants.